



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Demande de dérogation mineure

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général adjoint de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le conseil, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 11 avril 2022 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, en présentiel, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

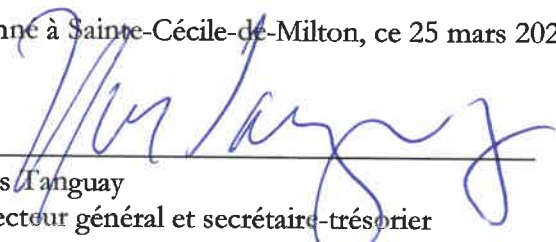
Numéro de cadastre	Lot n° 3 556 360
Adresse civique	228, rue Principale
Zone	RE-5
Nature de la demande	- Autoriser l'implantation d'une remise en marge avant, à 5 m de la ligne avant, 10.85 m de la ligne latérale perpendiculaire à la rue Principale et 2 m de la ligne latérale perpendiculaire à la rue Saint-Joseph.
Effet de la demande	- Réduire la distance entre un bâtiment accessoire et l'emprise d'une rue à 5 m au lieu de 7.5 m, comme prescrit à l'article 36 du règlement de zonage n°560-2017; - Réduire les distances entre un bâtiment accessoire et les limites des propriétés avoisinantes à 10.85 m et 2 m au lieu de 15 m, comme prescrit à l'article 36 du règlement de zonage n°560-2017;

Toute personne ou tout organisme intéressé doit, à compter du 25 mars 2022, adresser leurs commentaires par écrit au conseil, relativement à cette demande de dérogation mineure; lesquels commentaires écrits pourront être postés et adressés à :

Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier
112, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0

ou par courriel à l'adresse direction@miltonqc.ca, et ce, **au plus tard le 8 avril 2022 à 16 heures.**

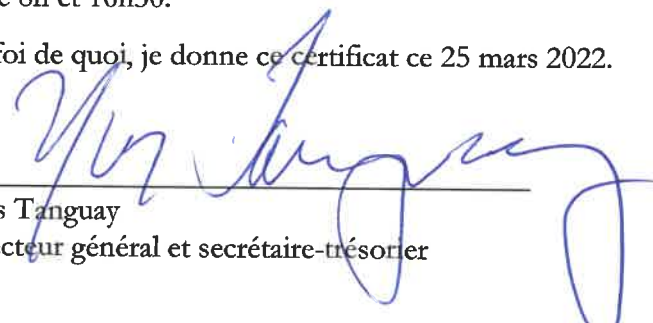
Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 25 mars 2022.


Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 25 mars 2022, entre 8h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 mars 2022.


Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier